

## Le mot de Didier MONIER

*Ce début d'année est marqué par une crise sanitaire sans précédent qui impacte nos vies et l'ensemble des activités économiques du pays.*

*Comme l'ont rappelé le Président de la République et la Ministre de la Transition écologique et solidaire, les activités de collecte et de traitement des déchets demeurent un maillon essentiel au maintien de la salubrité publique, et permettent l'approvisionnement en matières premières recyclées des industries indispensables au bon fonctionnement du pays.*

*Nous souhaitons pouvoir nous impliquer dans l'effort national demandé aux acteurs de la filière déchets, en mobilisant nos ressources pour contribuer à assurer la continuité des activités de collecte des déchets chez nos clients.*

*Nous nous engageons également, à notre échelle, à soutenir l'économie du pays en assurant la continuité de nos livraisons auprès des papeteries, aciéries, affineries et des différentes filières de recyclage qui peuvent compter sur le maintien et la qualité de nos approvisionnements.*

D. MONIER

### COVID 19 : Continuité de nos activités de collecte des déchets

Face à la crise sanitaire actuelle, les agences ROMI se sont organisées pour assurer la continuité de leurs activités de collecte et de traitement de vos déchets. Les demandes de rotations et collectes continuent d'être assurées quotidiennement afin de permettre un maintien optimal du niveau de gestion de vos déchets, et du respect des enjeux sanitaires et d'hygiènes applicables à vos sites.

Notre personnel de collecte applique les règles d'hygiène et les gestes barrières préconisés. Les traditionnels bons de collecte vous seront transmis de façon dématérialisée pour éviter les contacts physiques entre les personnes. Les activités administratives du Groupe restent maintenues. Nos collaborateurs et vos interlocuteurs habituels restent disponibles par email et téléphone.

### Extranet : Mon Espace ROMI

La société ROMI informe ses clients qu'elle met à leur disposition un espace dématérialisé de communication des informations liées aux prestations de collecte des déchets. Cet accès extranet sécurisé permet de faciliter l'accès au suivi de vos déchets : rotations, quantités, bons de collecte, documents de transports, registre des déchets... Des identifiants de connexion pourront vous être attribués, sur demande à l'adresse mail suivante : [am@monier-environnement.com](mailto:am@monier-environnement.com)

### Certification ISO 14001

Suite aux audits ISO 14001 qui se sont déroulés au début du mois de mars, Bureau Veritas a délivré un avis favorable à l'intégration de notre agence de Rennes au périmètre de certification du Groupe Monier Environnement. Il s'agira donc de la 8<sup>ème</sup> agence ROMI à être certifiée ISO 14001. C'est toute l'implication du personnel de la société dans la maîtrise de nos impacts environnementaux qui est ainsi mise en valeur.

### Fiscalité déchets – Tri à la source

La récente loi Economie Circulaire vient renforcer les dispositions déjà prises par l'état pour limiter l'enfouissement des déchets et renforcer les obligations de tri à la source auxquelles les entreprises sont déjà soumises.

Pour respecter l'objectif de diminution de 50% de la mise en décharge en 2025, une augmentation progressive de la TGAP est programmée par l'état pour les déchets non triés, destinés à l'enfouissement. La TGAP la plus basse est fixée à 18 € par Tonne enfouie en 2020, elle augmentera progressivement pour passer à 65 € par tonne enfouie en 2025.

Il devient donc primordial de TRIER à la source tous les déchets qui peuvent être valorisés et recyclés !

Dans cette perspective, les agences ROMI vous accompagnent dans vos projets visant à améliorer le tri et la valorisation de vos déchets.

